Belgique : une plainte pour interdire Tintin au Congo

31/07/2009 à 15h33

Mr Bienvenue Mbutu-Mondondo, citoyen congolais ayant porté plainte contre "Tintin au Congo" organisera une marche et un sit-in à Bruxelles le mercredi 26 septembre devant le palais de justice, place Poelart entre 12h45 et 14h45, selon son propre communiqué.

D'après cette même source, une délégation de trois personnes serait reçue par les responsables de la Société Moulinsart S.A. vers 14 heures dans les locaux de l'avenue Louise. Ensuite le 29 septembre 2007, Kinshasa verra à son tour cette manifestation dans les lieux de la gare centrale de Kinshasa de 11h30 à 12h45 qui sera suivit ensuite vers 13h d'un cortège dont la destination est l'Ambassade de Belgique.
Un extrait du communiqué : "Non à l'insulte des congolais de 7 à 77 ans. Les Congolais de Belgique & Kinshasa organisent le mercredi 26 septembre 2007 un sit-in pour soutenir la plainte de Mbutu-Mondondo Bienvenu. Parce qu'ils disent tous non à la BD "Tintin au Congo" pour sa diffusion des images à caractère raciste, xénophobe et colonialiste".Monsieur Mbutu-Mondondo Bienvenu prétendait avoir agit seul depuis le début de cette affaire, mais visiblement, une organisation à repris le flambeau. Le monde de la presse s'inquiète de telles manœuvres contre la liberté d'expression. Le spectre de l'affaire des caricatures Danoises plane encore et reste dans les mémoires. La récupération des déclarations d'un seul homme est une sorte d'acharnement et ouvre la porte au révisionnisme, vecteur de danger pour la démocratie. Source (Merci à kloroforme)